



LES BRÈVES DE LA TRACTION

2023

ENCORE UNE ANNÉE BERCÉE PAR DES ÉVOLUTIONS

SOMMAIRE

PAGE 2

- Le système d'enregistrement vidéo et audio en cabine de conduite (SEVAC)

PAGE 3

- La nouvelle formation initiale (NFI)
- Sirius Next
- XCover 5, le nouveau téléphone portable des ADC

PAGE 4

- Les évolutions réglementaires
- Le rappel d'ordres



Si les années passent et ne se ressemblent pas, les envies de développer des outils contraignants ou de la polycompétence perdurent fortement. Voici, en quelques brèves, des évolutions que veulent instaurer les activités, soutenues par la Direction de la traction, au sein de nos métiers tout au long de l'année 2023. ...



UNSA-FERROVIAIRE



ENREGISTREMENT CABINE SILENCE, ÇA TOURNE !

Oui, l'entreprise envisage bien d'enregistrer les sons en cabine de conduite et les images à l'extérieur de la cabine de conduite.

Les raisons invoquées par la SNCF sont de mettre en application des préconisations du Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT) pour faciliter les enquêtes en cas d'accident ferroviaire et de faire repartir au plus vite les circulations.

LES FINALITÉS DU DISPOSITIF SERAIENT DE REMPLIR TROIS OBJECTIFS

- #1 Fournir des éléments objectifs au BEA-TT pour les enquêtes en cas d'accident.
- #2 Accélérer la reprise des circulations en donnant à l'officier de police judiciaire un accès directement sur la rame à l'enregistrement vidéo (*streaming*) de l'accident.
- #3 Fournir du retour d'expérience (REX) au directeur sécurité voyageurs (DSV) pour les enquêtes internes dans le cadre des événements sécurité.

OUI, MAIS...

Si l'on peut admettre que la vidéo puisse, dans certains cas, apporter une plus-value, il n'est pas concevable d'enregistrer des données audio dans nos cabines. Sur ces deux points, le positionnement de la CNIL est très attendu.

Doit-on rappeler, *a contrario*, que dans les trains, les agents de conduite sont seuls et les données avec les différents intervenants sont enregistrées par la radio ?

L'UNSA-FERROVIAIRE DÉNONCE CETTE POSITION DE L'ENTREPRISE ET RAPPELLE PLUSIEURS ÉLÉMENTS

- L'enregistrement audio en cabine dans l'ensemble du matériel roulant n'a jamais été préconisé par le BEA-TT, contrairement aux raisons évoquées par la direction.
- La population CTT s'élève contre ce principe, car il serait clivant pour exercer des échanges sincères et parfois confidentiels avec les ADC.
- À ce jour, la SNCF n'a toujours pas obtenu un avis de la CNIL ni de définition des modalités du droit à l'opposition que pourrait utiliser un ADC ou un CTT.

DATE PRÉVUE : MARS 2023

L'UNSA-Ferroviaire n'ignore pas les raisons sournaises d'une telle volonté qu'est le développement morcelé de systèmes permettant de participer à la construction de l'autonomie des circulations de trains.





NFI LA NOUVELLE FORMATION INITIALE

Le fort besoin en ressources ADC est un fait. Devant cette situation, de nombreuses directions ont poussé les activités à alléger les formations TB afin de vite revenir à l'équilibre adéquation charge ressource (ACR).

La réponse à ce besoin est donc une formation édulcorée : la NFI qui répond à un gain de temps, au besoin de productivité et à une connaissance spécifique locale : une ligne, un engin, etc. De très nombreuses questions soulevées par le Pôle traction de l'UNSA-Ferroviaire doivent trouver de vraies réponses pour l'intérêt de nos métiers. L'ultraspécialisation est en cours et continuera de se développer tout au long de l'année 2023.

SIRIUS NEXT OU LA POURSUITE D'UN PROJET SOUTENU PAR LES ACTIVITÉS

Après plusieurs années de tests, réflexions et évolutions, Sirius Next est à l'approche...

DEUX POSSIBILITÉS SONT OFFERTES AUX ACTIVITÉS TER ET VOYAGES

L'une offre un visuel proche de Sirius NG, mais moins épuré que la seconde, dont la lecture en circulation – dite *de profil* – est nouvelle, mais plus agréable. Toutes les deux sont dotées d'un algorithme qui calcule avec précision et en temps réel la marche à tenir.

LAQUELLE SERA RETENUE ?

On aura la réponse sans doute en février. Retenons que la JFC2 intégrera la formation à l'utilisation de cet outil, que les pilotes seront formés courant mars-avril et que l'outil sera livré courant septembre 2023. À suivre...

SAMSUNG XCOVER 5 LE NOUVEAU TÉLÉPHONE PORTABLE DES ADC

Déjà en distribution dans certaines régions, le Samsung XCover 5 sera donc le nouveau téléphone pro. Son renouvellement est planifié au sein des établissements sur l'année 2023. Répondra-t-il au besoin réel des agents de conduite ? Pas si sûr...



...

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ÇA BOUGE !

Le Pôle traction de l'UNSA-Ferroviaire a pu échanger avec la direction sur l'appropriation et l'anticipation des évolutions réglementaires auxquelles nous allons être très prochainement confrontés.



Si au premier abord ces évolutions étaient plus impactantes pour les agents de la SA Réseau, l'ADC sera cependant soumis à quelques adaptations. Nul doute que l'approche des Jeux olympiques de 2024 a un effet d'accélération sur de tels sujets.

CINQ THÈMES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS, DONT L'ENJEU AFFICHÉ PAR LA SNCF EST DE LIMITER LES PERTURBATIONS

- #1 **Revisite de la coupure d'urgence** et suppression de la tension d'alimentation électrique.
- #2 **Gestion des situations** de voyageurs descendus d'un train en dehors d'un quai.
- #3 **Amélioration** des transbordements.
- #4 **Gestion sous le régime de l'alerte radio** des situations d'intrus dans la zone dangereuse et y restant.
- #5 **Facilitation** des détournements.

SIRIUS LE RAPPEL D'ORDRES

La dernière modification de l'article E 30.02 du référentiel métier relatif aux ordres et dépêches oblige l'utilisation du *rappel d'ordres* avec SIRIUS.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la Direction TMS infantilise les mécanismes et les méthodes de travail des ADC. En imposant son utilisation, elle essaie de fixer ses *gestes métiers*. Pire encore est la méthode utilisée pour motiver de telles obligations ! TMS présente une dizaine d'ordres transmis non respectés sur 50 000... On est bien loin d'éléments représentatifs.

L'UNSA S'INQUIÈTE

Elle alerte sur les dérives que cela peut occasionner et l'impact sur le changement de méthodes de travail des ADC. On a tous été formés à de bons *gestes métiers* et ces derniers garantissent la sécurité. Cet aspect d'obligation ne doit pas contraindre les ADC à modifier leur comportement sous de faux prétextes pour de surcroît être utilisé comme sanction ! Pour l'UNSA-Ferroviaire, la direction ne doit pas s'approprier les *gestes métiers* des conducteurs.

2023 MEILLEURS VŒUX !

Chers collègues, à l'occasion de cette première publication de l'année à destination des ADC, le Pôle Traction de l'UNSA-Ferroviaire vous souhaite très sincèrement ses meilleurs vœux ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches !



UNSA-FERROVIAIRE